Actus Cosmetopôle Grand-Ouest

3e trim 2025

30 octobre 2025 : une étape historique pour Cosmed et la filière

Le 30 octobre 2025, **Cosmed est devenue officiellement Association Patronale Représentative de la filière cosmétique dans la Convention Collective des Industries Chimiques (IDCC44)**. Forte de ses 1000 adhérents, Cosmed avait constaté depuis plusieurs années l'insuffisance de représentation des TPE-PME-ETI au sein de la branche.

Cette reconnaissance officielle confère à Cosmed un rôle actif et légitime en matière d'emploi, de formation et de dialogue social, notamment à travers les négociations collectives au sein de la branche, et plus généralement, sur tous les projets, consultations, discussions touchant à l'emploi. Cette reconnaissance permettra :
- de mieux faire entendre la voix spécifique des TPE, PME, ETI du secteur cosmétique auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux ;
- de participer directement aux négociations de la Convention collective (rémunérations, conditions de travail, formation, classifications...) ;
- d'apporter une information élargie aux adhérents en matière sociale.

Cosmed est depuis longtemps impliquée dans les sujets sociaux via sa participation active aux travaux de la CPME …

Membre de la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises), Cosmed contribue depuis plusieurs années aux travaux du syndicat patronal sur des sujets à dimension sociale. Cosmed est régulièrement mobilisée au sein des groupes de travail et commissions de la CPME portant sur les questions liées à l'emploi, à la formation professionnelle, à la qualité de vie au travail, ainsi qu'aux évolutions du dialogue social dans les TPE-PME. Cette participation témoigne de la volonté de Cosmed d'apporter son expertise de terrain, fondée sur la connaissance fine des réalités des entreprises du secteur cosmétique.

…. Et via des actions et engagements au service du bien-être de la filière et de la performance des entreprises

Cosmed a également démontré ces dernières années son implication et son engagement à favoriser une meilleure prise en compte du bien-être salarié dans l'industrie, celui-ci étant une des pierres angulaires de la performance des entreprises.

Consciente de la nécessité de renforcer l'inclusion des seniors et de travailler avec toutes les générations, notamment pour faire face à la crise des compétences, Cosmed signe en mai 2024 l'Acte d'engagement pour la place des plus de 50 ans en entreprise (Charte 50 +), sous le haut patronage de la ministre Catherine Vautrin. Cet engagement rejoint l'intérêt que porte l'Association au futur du travail dans les TPE, PME et ETI. Outre la mixité générationnelle, la flexibilité au travail, les nouveaux modes de gouvernance, figurent parmi les grandes orientations et attentes qui peuvent remodeler le rapport au travail dans les entreprises.

La santé au travail est également un sujet clé, voire une priorité : selon Karin Valentini, consultante spécialisée en innovation RH, 1 salarié sur 2 déclare être en situation de mal-être au travail. Le coût engendré pour l'entreprise par ces situations est estimé à 13k€ par an pour un salarié. Même si 20 % de ce coût sont incompressibles, les entreprises peuvent agir sur les 80 % restants en développant une QVTC adaptée (qualité de vie et des conditions de travail). Outre les sujets de mixité générationnelle et de santé au travail, Cosmed a également pu s'attacher à d'autres sujets, comme l'égalité professionnelle, la monoparentalité (signature de la Charte éponyme), l'aidance (en participant aux travaux du Club Landoy). Cosmed s'est également engagée aux côtés de l'Association Réalités du dialogue social pour promouvoir celui-ci au sein des entreprises.

Les perspectives qu'ouvre la représentativité

Cette démarche répond à une forte attente des entreprises reliées à la convention de la chimie, qui expriment le besoin d'être véritablement représentées et entendues dans les instances de dialogue social. L'enjeu est également de favoriser le rattachement des entreprises adhérentes, dépourvues de convention collective, à l'IDCC 44, dans une logique de cohérence sectorielle. Cette reconnaissance marque une nouvelle étape dans l'histoire de Cosmed.

Portrait : André Prigent, Fondateur- Président de Bretagne Cosmétiques Marins, Président d'Agrimer

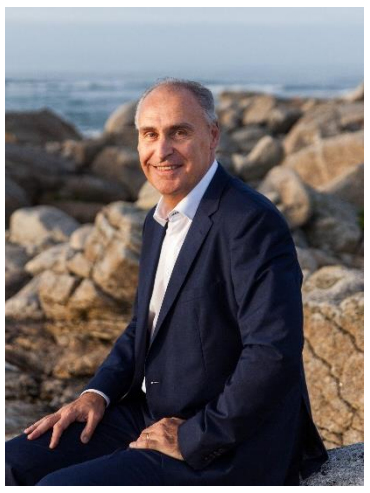

Cosmed et son Cosmetopôle Grand-Ouest rendent hommage à André Prigent, fondateur et président de Bretagne Cosmétiques Marins et président d'AGRIMER, disparu soudainement le 13 septembre 2025.
Acteur incontournable de la filière cosmétique marine, André Prigent a consacré plus de trente ans à la valorisation des ressources marines et du savoir-faire breton. Depuis la création de Bretagne Cosmétiques Marins en 1994 et de la reprise d'AGRIMER, il a su faire de ses entreprises de véritables références dans le domaine des actifs marins et des cosmétiques inspirés par la mer. Visionnaire et profondément attaché à son territoire, il a contribué à faire rayonner la Bretagne comme un pôle d'excellence de la cosmétique marine. Son engagement pour l'innovation, la qualité et la durabilité a permis à ses équipes de développer des produits reconnus à l'international, notamment à travers la marque THALION.
Président de Bretagne Cosmétiques Marins, il a également fédéré les entreprises régionales autour des valeurs de durabilité, de qualité et de partage de compétences. Son leadership bienveillant, son exigence et sa passion ont profondément marqué la filière cosmétique bretonne.
Au-delà de ses réalisations entrepreneuriales, tous se souviennent d'un homme passionné, proche de ses équipes et profondément humain. Son agilité, sa force de travail et sa bienveillance ont laissé une empreinte durable auprès de ses collaborateurs et partenaires.
Sa fille Julie Prigent, qui lui a succédé fin octobre comme nouvelle présidente d'AGRIMER et de Bretagne cosmétiques marins, poursuivra son œuvre, dans le respect des valeurs qu'il a portées : engagement, innovation et attachement à la Bretagne.
www.thalion.com

19 mars 2026 - U'Cosmetics : la cosmétique well-aging en plein boom

UNE 17e EDITION POUR ABORDER UN MARCHE EN PLEIN ESSOR

La cosmétique well-aging fait place à une nouvelle façon d'aborder le corps, à chaque étape de la vie. Prendre soin de soi devient un rituel de bien-être. Les marques l'ont bien compris, qui s'inscrivent de plus en plus dans cette démarche. Estimé à 1,5 Md € en France, le marché de la silver beauty connaît une croissance de 6 %, soit davantage que la croissance du secteur cosmétique pris dans sa globalité, estimée elle à 3 %. Les 18-24 ans dépensent en moyenne 120 € par an, contrairement à leurs aînés dont le panier moyen est aux alentours des 178 €. Cette clientèle en demande constante ouvre une nouvelle opportunité de marché pour les entreprises.

DES CONFERENCES DE QUALITE ET UN CONCOURS ETUDIANT

Les conférences prévues à l'occasion du colloque U'Cosmetics aborderont le well-aging sous différents aspects : comment la peau vieillit-elle ? Cette conférence permettra de comprendre le processus de vieillissement de la peau pour agir sur son ralentissement ou l'accompagner. Comment l'approche du vieillissement diffère-t-elle culturellement selon les pays ?
En fonction de la relation à l'âge et à la vieillesse, en fonction du rapport au corps, comment les marques adaptent-elles leur offre produits et soins à la cible pays ? Quels ingrédients biomimétiques ou innovants, quelles galéniques, permettent d'agir aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur ?
Outre un colloque scientifique, U'Cosmetics propose aussi un concours étudiant. Les équipes venues d'écoles et universités partout en France ont jusqu'au 5 janvier 2026 pour s'inscrire, et proposer des projets en catégorie innovation formulation ou concept innovant.

COSMED AUX COTES DE L'UCO

Présente aux côtés de l'Université Catholique de l'Ouest, dès les premières années du concours, l'Association Cosmed est fière de soutenir cette initiative, devenue un rendez-vous cosmétique incontournable du mois de mars.
http://ucosmetics.fr

SAVE THE DATE – 28 mai 2026 : Cosmed vous donne rendez-vous dans le Morbihan pour parler Emballages et Biodiversité. Bloquez la date !

Retrouvez les derniers Cosmed TV…

Au 3e trimestre 2025 : Transformation énergétique : quels enjeux pour l'industrie cosmétique ? / Le Canada, nouvelle opportunité pour la cosmétique française ? / La bioéconomie en région Grand-Est / Maîtriser les délais d'application pour réduire les impacts – le cas du TPO / Le marché de la Silver Beauty

Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :

…et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 3e trimestre sur www.cosmed.fr

Les infos partenaires

RDV BIOMIMETISME A ANGERS
Dans le cadre du projet Biom'Loire Impact, Végépolys Valley organise le 6 février 2026 en partenariat avec la CCI Pays de la Loire un rendez-vous sur le biomimétisme et l'innovation. L'événement, ouvert à tous sur inscription, propose notamment des ateliers techniques, et une masterclass d'Aïna Queroz, biologiste de formation, ancienne de Seqens Cosmetics dont elle a piloté le département R&D pour développer les actifs d'origine végétale.
Végépolys organisera également début janvier une journée pour ses adhérents bretons au sein des Laboratoires Goëmar.
Informations et inscriptions pour la journée des adhérents bretons du 8 janvier.
Informations et inscription pour le rendez-vous du 6 février sur le biomimétisme.

BRETAGNE DEVELOPPEMENT INNOVATION EST DEVENUE BRETAGNE NEXT
Fin septembre, l'agence régionale Bretagne Développement Innovation est devenue Bretagne Next — pour Nouvelle Économie, eXpertise et Transitions. Ce changement de nom incarne la mission qu'a confiée le président de Région Loïg Chesnais-Girard à l'agence : anticiper les mutations économiques et accompagner les entreprises bretonnes face aux défis futurs. Loïc Hénaff a été nommé président lors de l'assemblée générale, et les statuts ont été modifiés pour renforcer l'assemblée générale et le conseil de surveillance, soutenus par un comité stratégique de chefs d'entreprise. Bretagne Next conserve, entre autres, la mission d'animer et gérer la marque Bretagne pour la Région.
https://bretagne-next.bzh

3e RENCONTRE D'AFFAIRES FRANCO-SUISSE PARAPHARMACIE
En partenariat avec la CCI France Suisse, Bretagne Commerce International propose des rencontres d'affaires 100 % digital, avec des RDV B2B qualifiés dans le secteur de la parapharmacie.
Selon Spherical Insights, le marché suisse des cosmétiques, évalué à 5,6 Mds de dollars en 2023, devrait atteindre 8,8 Mds de dollars d'ici 2033. Le marché de la parapharmacie est particulièrement porteur. Une e-rencontre d'affaires est proposée le 29 janvier 2026, afin de permettre aux marques françaises de rencontrer des acheteurs et prescripteurs suisses (drogueries, pharmacies, distributeurs, sites de e-commerce, etc.).
Informations et inscription avant le 19 décembre

Les échos des entreprises

CALVADOS : LANCEMENT DE LA MARQUE 1+3
Représentant la troisième génération de la Droguerie Legrand de Pont-l'Evêque, Guillaume Legrand et sa compagne Emma Colby, ont lancé 1+3, une nouvelle marque de cosmétiques présentée au salon du Made in France. Leur routine remplace les crèmes par un duo huile végétale (5 options) et gelée d'hydrolat (3 versions) à combiner (1 goutte d'huile + 3 gouttes de gelée).
https://lebonsavon.eu

ABERACTIVES LEVE 1 MILLION D'EUROS
Installée dans le Finistère, la start-up AberActives a levé 1 M€ pour industrialiser la production d'ingrédients issus des algues grâce à une technologie d'extraction unique. Fondée en 2021 par des chercheurs de la Station biologique de Roscoff (Kloareg, Larocque, Michel), l'entreprise utilise un bioraffinage par hydrolyse enzymatique qui valorise la diversité des composés d'algues tout en réduisant la consommation d'énergie et l'impact environnemental.
www.aberactives.com

FOME ACCENTUE SON REFERENCEMENT DANS LE RESEAU HOTELIER
Fôme cherche à se développer auprès d'une clientèle BtoB, en se référençant dans le réseau hôtelier. La marque de soins en poudre à réhydrater a été lancée par Marine Issautier au Havre. Elle s'est ensuite rapprochée du réseau Entreprendre et a été lauréate du programme Start Création Impact + en 2023, année de sa création.
www.fome-care.com

REPRISE ET DEMENAGEMENT POUR NOMINOE
Créée dans le Morbihan, la marque de cosmétiques bio Nominoë déménage dans les Côtes d'Armor. Reprise par Mylène Ricard et Paul Reuzé, neveu du fondateur Arnaud Fourel, l'entreprise continue à fabriquer et conditionner ses produits en Bretagne, tout en prenant de nouvelles orientations en termes de communication et de partenariats.
https://nominoe.eu

EPICERIE FINE COSMETIQUE ACQUIERT CULTIV
Implantée dans l'Eure, l'entreprise Epicerie Fine Cosmétique, qui développe les produits Blancrème, acquiert Cultiv, une marque détenue par le groupe InVivo. Créée en 2020 par Laure-Anne de Tastes et Lauren Lachaud, Cultiv propose des produits formulés partir de fruits, légumes et céréales bio laissés de côté. Cultiv rejoint la marque Blancrème, dont les produits sont également formulés à partir d'extraits de fruits upcyclés et d'extraits de plante.
https://blancreme.com

ROYER COSMETIQUES EN PLEINE CROISSANCE
Spécialisée dans la cosmétique bio à base de bave d'escargots, Royer Cosmétiques vise à doubler son chiffre d'affaires, actuellement de 2,3 M€, en 3 à 5 ans. La PME familiale, qui emploie 15 personnes en Vendée, revendique une extraction respectueuse du bien-être animal. Après avoir investi 200 k€ pour simplifier ses packagings (plastique recyclé, recyclable), Royer veut accélérer à l'export, notamment au Brésil, en Corée du Sud, au Canada, en Espagne, ou aux Etats-Unis.
www.royercosmétique.fr

Les financements

APPEL A CANDIDATURES - CRISALIDE ECO-ACTIVITES
Bretagne Compétitivité propose aux entreprises bretonnes innovant dans la transition écologique, un parcours d'accompagnement individuel et collectif. Depuis 2008, chaque année, une soixantaine de PME candidatent pour challenger leur stratégie de développement. 1162 projets ont été accompagnés, dans des domaines comme l'économie circulaire, la transition énergétique, l'eau et la biodiversité etc.
Plusieurs entreprises de cosmétique ont déjà été lauréates, comme Capitaine Cosmétiques (2024) Kerbi, Noham et Eclo (2022).
L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 30 janvier 2026.
Informations sur le site www.crisalide-ecoactivites.fr

INNO AVENIR : DERNIERE LIGNE DROITE POUR CANDIDATER
Aide du PIA4, alignée sur la stratégie régionale S3, le dispositif INNO AVENIR vise à soutenir l'innovation et la R&D des PME bretonnes afin de renforcer leur compétitivité et l'emploi en Bretagne. Ouvert en mai 2022, le dispositif arrive à son terme le 31 décembre 2025. Parmi les domaines prioritaires : le bien-vieillir et la cosmétique. L'aide se décline en trois volets : projets d'entreprises (PME/ETI), structuration de filières et projets collaboratifs régionaux labellisés (I-démo régionalisé). Contact et informations sur le site de Biotech Santé Bretagne.

LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPOLE ET VOUS
Vous aimez ce que vous y lisez. Vous voulez nous le dire ? Ou il vous manque des informations ?
Faites-le nous savoir via ce sondage rapide.

Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires.
Transmettez ce lien pour s'y abonner. Merci !